

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/directeurs74/spip.php?article555>

Absentéisme scolaire

- Gestion administrative des élèves - Obligation scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2015

Copyright © Directeurs 74 - Tous droits réservés

[http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/directeurs74/local/cache-vignettes/L192xH44/eduscol_189832_195260-3546d.png]

Le nouveau dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire renforce l'accompagnement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant et doit permettre une réaction immédiate et adaptée au plus près du terrain.

Il améliore le dialogue avec les parents d'élèves dans un esprit de coéducation, notamment grâce à la mise en place d'un personnel d'éducation référent.

Il doit permettre de prendre en compte la multiplicité des causes de l'absentéisme scolaire. L'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'enfant constitue un levier essentiel pour prévenir les situations d'absentéisme.

Rubriques :

[-] Prévenir l'absentéisme scolaire

[-] Traiter l'absentéisme scolaire